

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Commune  
de  
LIVET ET GAVET**

SEANCE DU 4 AVRIL 2016

Nombre de Conseillers Municipaux  
en exercice.....15  
Nombre de présents.....6  
Nombre de votants.....8

Le Maire de LIVET ET GAVET certifie que la convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la Mairie, conformément aux art. 48 et 56 de la loi du 5 avril 1884. Le Maire,

Date de convocation du conseil municipal :  
Vendredi 1<sup>er</sup> avril 2016

**L'an deux mil seize, le quatre avril à quatorze heures, le Conseil Municipal de la Commune de LIVET ET GAVET s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Gilbert DUPONT, Le Maire.**

**Présents : Messieurs Gilbert DUPONT, Jean-Marc KUNG, Jean-Luc BLANQUAERT, Gérard LAPOUGE, Robin LIBERA ; Mesdames Caroline KEBAILI, Christine GANDOLFE**

**Pouvoir : Monsieur Guy BOUDINET donne pouvoir à Monsieur Gilbert DUPONT ; Madame Linda GOUIDMI donne pouvoir à Madame Caroline KEBAILI.**

**Absente : Messieurs Alain BLETON, Jean-Charles DIAFERIA ; Mesdames Sandrine CEILLET, Chrystelle ROUX, Jennifer PRAT, Chrystel GARCIA.**

**COMMISSION SYNDICALE GAVET CLAVAUX / BUDGET PRIMITIF 2016 :**

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du budget primitif de l'exercice 2016 concernant la commission syndicale de Gavet Clavaux et lui demande de bien vouloir délibérer à sujet.

Après avoir examiné les documents présentés, le Conseil Municipal :

**APPROUVE à la majorité (7 oui, 1 non) le budget présenté, à savoir :**

**SECTION FONCTIONNEMENT**

Recettes	<b>17 178.70 euros</b>
Dépenses	<b>17 178.70 euros</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

Recettes	<b>14 818.46 euros</b>
Dépenses	<b>14 818.46 euros</b>

**AUTORISE** le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.  
Au registre sont les signatures des membres présents.



Pour copie certifiée conforme,  
Le Maire  
G.DUPONT